



Commune de Denges

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites, la municipalité soumet la demande d'autorisation suivante au pilier public :

But de la demande	Abattage d'un érable
Motifs invoqués	Le tronc de l'arbre est pourri et sec
Lieu-dit	Rte du Lac 15
Propriétaire	Borboën Jacqueline – Borboën Christophe
Parcelle	207
Compensation	

Le présent préavis est affiché jusqu'au 06 décembre 2021

La Municipalité

Denges, le 17 novembre 2021